LE JOURNAL AUDITION CONSEIL

L'actualité de l'audition près de chez vous

AUDITION CONSEIL

VU À LA TÉLÉ

jusqu'au 29 mars 2019

TROUVONS ENSEMBLE VOTRE SOLUTION POUR MIEUX ENTENDRE

Nouvelles offres 100% santé

Depuis 15 ans à votre écoute

(1)Test non médical ORL

(2) Sur prescription médicale ORL

(3) Pour l'achat d'un appareillage stéréophonique. Voir conditions au centre

Xavier Bélissent

Audioprothésiste D.E.

Sommaire :

P.2 Nouvelles offres 100% santé…

P.3 …dans tous les moments de la vie

AUDITION CONSEIL, n°1 de la correction auditive

Nouvelles offres 100% santé

AUDITION CONSEIL s'engage pour une audition de qualité mieux remboursée

L'interview exclusive de Camille Ecoiffier

Audioprothésiste D.E.

La nouvelle politique « 100% santé » du Gouvernement instaure depuis le 1er janvier 2019 un meilleur remboursement des aides auditives pour les personnes connaissant une baisse de leur audition. Parce que les changements de législation sont souvent difficiles à comprendre, Camille Ecoiffier, audioprothésiste **AUDITION CONSEIL**, vous propose de faire le point.

Quel est le sens de la réforme 100% santé ?

Camille Ecoiffier : « L'objectif de cette réforme est clairement de lever les freins psychologiques associés à l'appareillage auditif qui est encore considéré comme trop cher par de nombreuses personnes. Il faut savoir que le remboursement des aides auditives n'avait pas évolué en France depuis près de 30 ans, ce qui faisait de notre pays l'un de ceux en Europe où l'appareillage était le moins bien pris en charge par les organismes de santé. »

Comment évoluent les remboursements ?

« Depuis le 1er janvier, les aides auditives sont divisées en deux catégories. La classe I propose des équipements de qualité, tant par leur esthétique que par leur performance technique, avec un prix limite de vente fixé à 1 300 €. La classe II regroupe quant à elle des appareils auditifs avec des fonctionnalités complémentaires – fonction rechargeable, connexion directe aux smartphones par exemple – et dont les prix de vente restent libres. Pour les deux classes d'appareils, la base de remboursement de la Sécurité Sociale passe de 199,71 € à 300 € par oreille ».

C'est donc une bonne nouvelle pour vos patients ?

« C'est une excellente nouvelle ! Au-delà du meilleur remboursement des aides auditives, la prestation de réglage et d'adaptation est toujours incluse dans le prix initial de l'appareillage. Quelle que soit la catégorie d'appareils que vous choisissez avec votre spécialiste **AUDITION CONSEIL**, vous bénéficierez de tous nos services PLUS : l'expertise d'un audioprothésiste diplômé d'État, un essai gratuit et sans engagement de vos aides auditives et des rendez-vous de suivi et d'adaptation 3 à 4 fois par an. Cet accompagnement a fait ses preuves : nous avons été élus « Meilleure enseigne qualité de service » par le magazine Capital pour la 3e année consécutive ! »

Quels sont les engagements d'AUDITION CONSEIL dans le cadre de cette réforme ?

« Quelle que soit la perte auditive, quel que soit le type d'appareil : micro-contour, contour, intra-auriculaire…Les audioprothésistes **AUDITION CONSEIL** s'engagent à fournir à tous leurs patients une aide auditive mieux prise en charge par la Sécurité sociale et certaines mutuelles, avec la garantie d'un suivi de qualité durant toutes les étapes de l'appareillage.

Votre spécialiste de l'audition reste à votre disposition pour répondre si besoin à toutes vos questions sur les modalités de cette nouvelle réforme en cours. »

Venez découvrir les nouvelles offres 100% santé proposées par vos spécialistes* AUDITION CONSEIL *lors de nos Journées Portes Ouvertes.

Offres 100 % santé

Audition conseil s'engage

Quelle que soit votre perte auditive, quel que soit le type d'appareil : micro-contour, contour, intra-auriculaire…

AUDITION CONSEIL s'engage à vous fournir une aide auditive de qualité avec une meilleure prise en charge par la sécurité sociale et votre mutuelle*.

*voir conditions en magasin

Une solution
pour tous les moments de la vie

Chez AUDITION CONSEIL, *nous estimons qu'il existe une solution auditive adaptée aux besoins de chacun. Nous avons sélectionné le meilleur des aides auditives disponibles sur le marché et vous proposons plus de 200 références d'appareils. Alors n'hésitez plus ! Prenez rendez-vous dans le centre le plus proche de chez vous pour que nous trouvions ensemble votre solution pour mieux entendre.*

Mieux entendre ma télévision ou mon téléphone

Problèmes de réglage du son, échos, légers décalages temporels : vous n'arrivez pas à regarder la télévision avec plaisir ? Les appels téléphoniques avec votre entourage sont de plus en plus laborieux ? Grâce aux nouvelles aides auditives connectées, vous pouvez relier directement votre appareil auditif à votre télévision ou votre téléphone via le système Bluetooth.

- Une qualité d'écoute optimum
- Un son clair réglé directement sur vos aides auditives

Mieux entendre dans le bruit

Suivre les conversations en milieu bruyant peut s'avérer compliqué pour de nombreuses personnes. Au restaurant, pendant les repas de famille, au cinéma… Vous avez du mal à profiter de ces moments qui rendent la vie plus agréable ? Découvrez nos solutions capables de s'adapter automatiquement à l'environnement dans lequel vous évoluez pour vous permettre d'entendre parfaitement, en toutes circonstances.

- Un effort d'écoute réduit

Fini la contrainte des piles

Chargeur offert[3]

La plupart des aides auditives existent désormais en fonction rechargeable. Elles sont très faciles d'utilisation : vous les placez dans leur écrin de charge au moment du coucher, vous les récupérez le lendemain matin et c'est parti pour la journée ! Vous êtes de plus libéré du changement des piles, qui peut s'avérer compliqué lorsque la sensibilité ou la dextérité des doigts diminuent.

- Jusqu'à 24h d'autonomie, même en streaming
- Fonction séchage et nettoyage des aides auditives

(3) Pour l'achat d'un appareillage stéréophonique.
Voir conditions au centre

jusqu'au 29 mars 2019

Test auditif gratuit[1]

Essai gratuit[2] pendant 1 mois

Chargeur offert[3]

(1) Test non médical (2) Sur prescription médicale ORL
(3) Pour l'achat d'un appareillage stéréophonique. Voir conditions au centre

AUDITION CONSEIL :
des audioprothésistes diplômés indépendants !

Depuis 2004, nous avons développé pour vous un réseau de centres de correction auditive toujours plus proches de chez vous Nous sommes une équipe d'audioprothésistes diplômés d'État tous associés et soucieux du développement qualitatif de notre activité.

Notre vision commune du métier basée sur l'écoute, la disponibilité et le service de qualité nous a rapproché. Nous sommes heureux de vous apporter ce service que seule une société indépendante peut apporter.

Cette indépendance nous permet aujourd'hui de travailler librement avec les dix fabricants mondiaux d'aides auditives, et ainsi de proposer la technologie qui convient le mieux à chaque personne. Notre équipe d'audioprothésistes diplômés est régulièrement formée aux dernières technologies disponibles et s'engage à vous accompagner dans toutes les étapes de votre appareillage.

C'est grâce à ce suivi gratuit et de qualité, en moyenne tous les trois mois, que nous pouvons apporter cette satisfaction de long terme tant recherchée.

Nos services exclusifs

- Test auditif gratuit[1]
- Devis gratuit
- Essai des aides auditives[2] sans engagement de votre part jusqu'à un mois pour découvrir les bienfaits d'une nouvelle audition
- Un suivi régulier et gratuit de votre équipement durant toute sa durée de vie
- Facilités de paiement[4]
- Aide aux formalités administratives pour le remboursement de vos aides auditives
- Prêt d'un appareil en cas de panne (selon disponibilité)
- Large choix d'accessoires pour votre confort d'audition
- Centres agréés Sécurité Sociale et mutuelles

(1) Test non médical (2) Sur prescription médicale ORL (4) Voir conditions au centre

Dispositif médical / CE. Demandez conseil à votre audioprothésiste - AUDITION CONSEIL France 2019

AUDITION CONSEIL,
les spécialistes de l'audition proches de chez vous

11 CENTRES EN **SAÔNE-ET-LOIRE**

Chalon
Centre-Ville
10 rue au Change
03 85 93 68 87

Chalon
Medic Center
5 rue Capitaine Drillien
03 85 44 78 75

Buxy
61 Grande Rue
03 85 94 80 06

Châtenoy-le-Royal
Maison de santé
44 av. Maurice Ravel
03 85 99 18 57

Cluny
18 place de la Liberté
03 85 20 91 26

Gergy
Bourgogne Optique
57 grande Rue
03 85 87 62 23

Louhans
5 rue de la Grenette
03 85 75 19 38

Montchanin
90 av. de la République
03 85 78 57 28

Ouroux/Saône
ZA de Velard
03 85 48 04 55

Pierre-de-Bresse
32 Grande Rue
03 85 72 88 65

Tournus
17 av. du 23 janvier
Parking Auchan / Simply market
03 85 30 63 64

1 CENTRE EN **CÔTE D'OR**

Seurre
21 rue de la République
03 80 20 44 18

3 CENTRES DANS **LE JURA**

Bletterans
3 rue Louis le Grand
03 84 85 15 08

Lons-le-Saunier
99 rue Regard
03 84 24 59 14

St-Laurent-en-Grandvaux
13 rue de Genève
Optique Verjus
03 84 42 65 83

Une relation clients 5 étoiles

★★★★★

PALMARÈS FRANCE Capital MEILLEURES ENSEIGNES QUALITÉ DE SERVICE 2019 avec statista

AUDITION CONSEIL

auditionconseil.fr

CHALON_A4_printemps2019.indd 1 18/01/2019 10:49